## Madame, Monsieur

Vous êtes candidats.es pour les élections municipales de Mars 2020. L'Association Roanne Fluvial souhaite à cette occasion, connaître vos engagements concernant les objectifs que nous défendons depuis un certain nombre d'années, à savoir:

- la défense du canal Roanne-Digoin qui possède un réel potentiel économique à la fois au niveau du tourisme, avec la plaisance, mais aussi avec le retour du fret fluvial qui pourrait permettre une complémentarité avec les autres moyens de transport.

La polyvalence des trafics pour le transport des marchandises et matériaux doit être favorisée avec un engagement fort en faveur du report modal de la route vers le rail et de la route vers le canal. Envisagez-vous d'engager une réflexion sur la création d'une plateforme multimodale ?

Le changement climatique s'impose de plus en plus comme l'une des priorité des Français! Concrètement, quels sont les mesures et projets que vous entendez développer pour y répondre en matière de transports?

Entendez-vous organiser l'utilisation de l'infrastructure fluviale à la fois pour la logistique urbaine, l'approvisionnement et/ou le départ de marchandises et matériaux pour l'agglomération et le territoire intercommunal ?

A l'heure du réchauffement climatique, l'action politique se mesure concrètement. Le transport de marchandises représente actuellement plus de 40% des émissions de CO<sup>2</sup>. Toutefois, le mode fluvial permet de diviser par 4 les émissions de gaz à « effet de serre » comparativement à la route.

De plus, une péniche consomme jusqu'à 5 fois moins d'énergie que les autres modes de transports et elle offre des conditions de transport plus sûres, moins bruyantes et moins polluantes.

Ne pas prendre en compte que notre canal est une infrastructure capable de contribuer à la fois, à la lutte contre le réchauffement climatique, au développement du tourisme et à la revitalisation de nos territoires, serait une décision lourde de conséquences dont nous porterions la responsabilité vis à vis des générations futures.

D'autre part, outre les évolutions sociétales majeures qui émergent aujourd'hui, seriez-vous prêt avec les instances politiques et économiques de l'ensemble des territoires concernés par le canal Roanne-Digoin, à engager une prospection active auprès des acteurs économiques de ces territoires ?

Seriez-vous prêt à appuyer une évaluation du potentiel de développement économique de l'ensemble des territoires en lien avec la voie d'eau, que ce soit dans le champ du fret ou dans celui du tourisme ?

Seriez- vous prêt, avec tous les acteurs locaux (Intercommunalités, Départements, Régions ) et Voies Navigables de France (VNF), à mettre en place un « contrat canal » pour assurer son bon fonctionnement ?

Si vous êtes élus.es, vous allez devenir des acteurs incontournables du développement de votre territoire ; êtes-vous prêt à vous engager autour de ce projet structurant pour la voie d'eau et pour notre territoire ?

Nous comptons vivement sur votre engagement et nous vous remercions par avance de la réponse que vous apporterez à nos questions . Nous les rendrons bien évidemment publiques.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous rencontrer et échanger avec vous sur tous ces sujets.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour l'Association Roanne Fluvial

Le Président